

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2021 - Moselle

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.07.08.23



Moselle

Population 2021	1 049 612 (+ 0,1 %)	18,9 %	Part département dans la Région Grand Est (2021)
Nombre de salariés 2021	342 222 (+ 0,6 %)	17,1 %	
Nombre d'établissements privés 2021	22 748 (+ 0,5 %)	16,8 %	
Tonnages DAEndni produits 2021	718 378 (+ 0,0 %)	14,5 %	
Tonnages DAEndni traités 2021	383 109 †	14,8 %	Valeur Grand Est (2021)
Taux de valorisation matière et organique 2021	73 %	74 %	
Taux de valorisation énergétique 2021	12 %	9 %	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

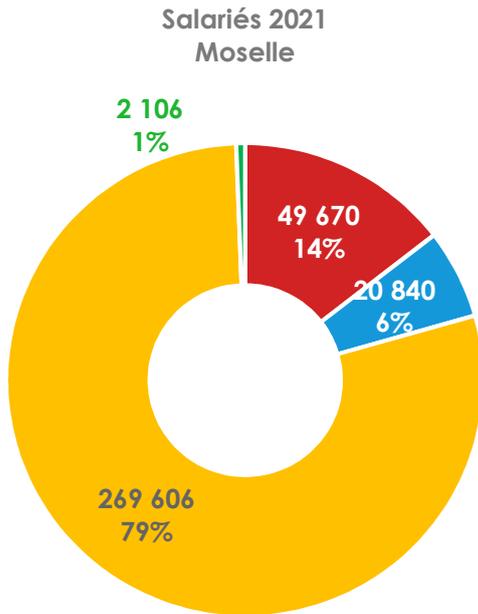
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

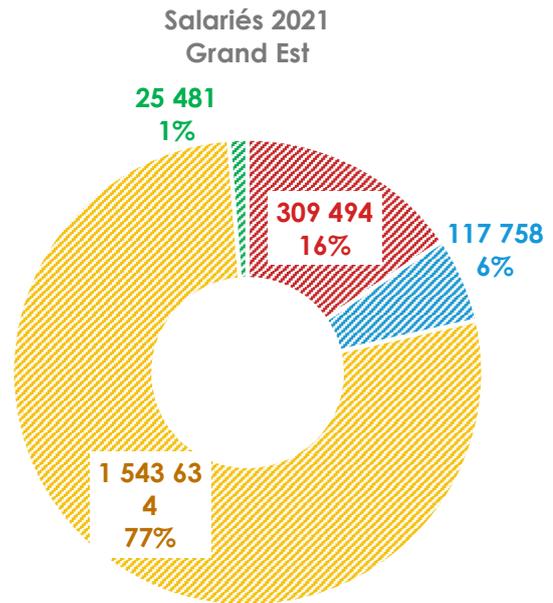
Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

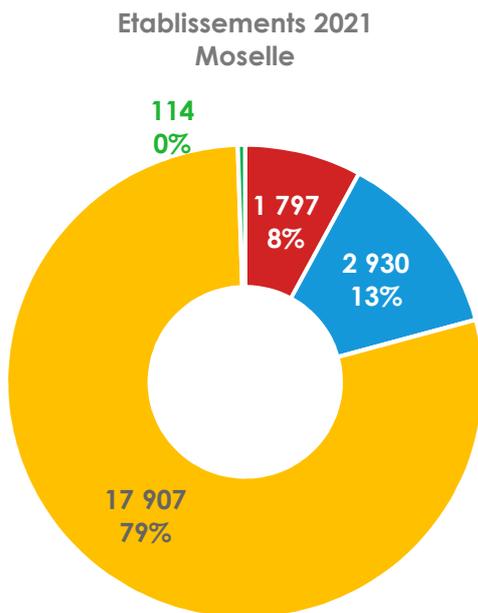
Chiffres clés de l'activité économique



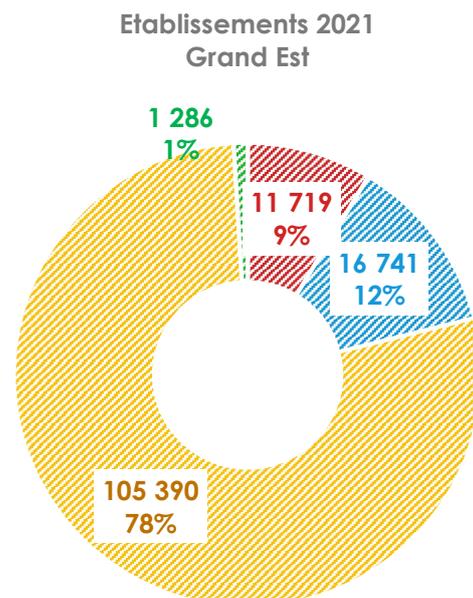
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

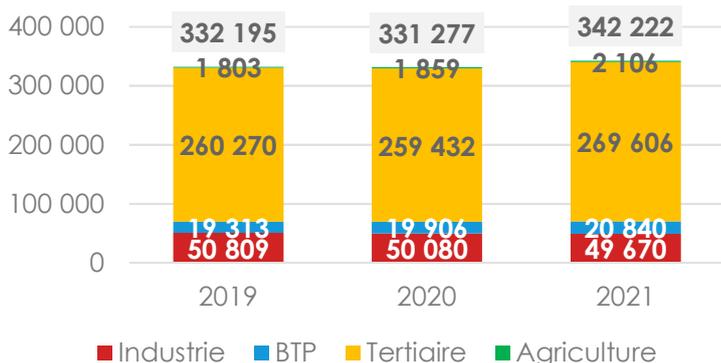


■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Evolution du nombre de salariés - Moselle



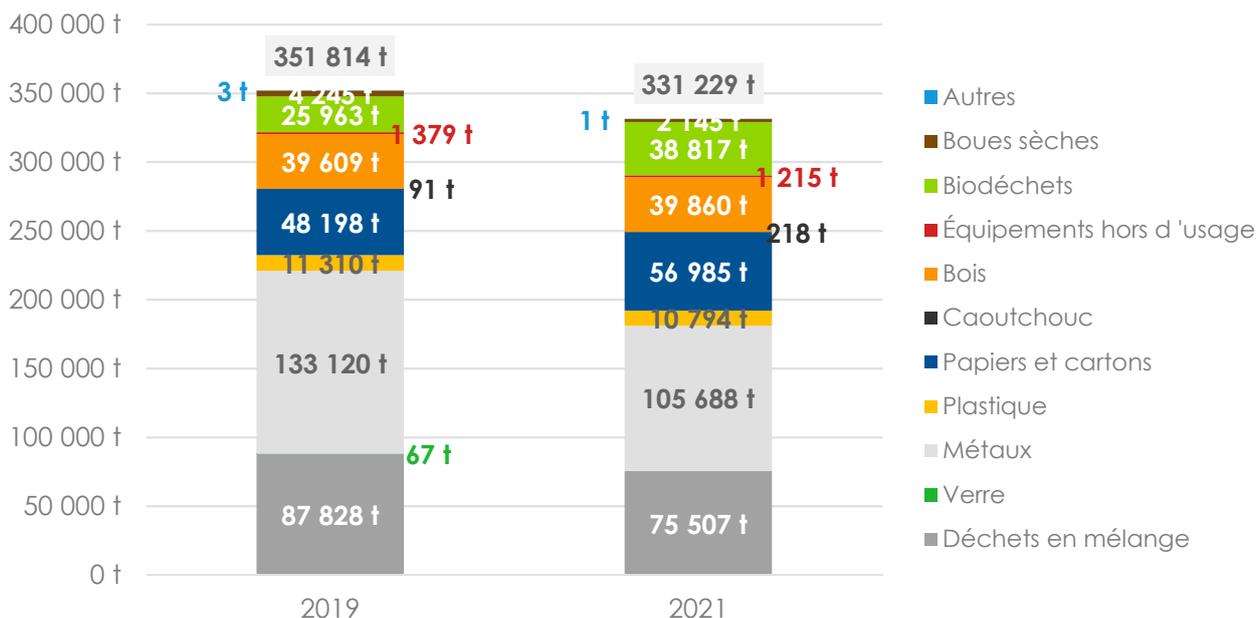
Après la baisse observée sur le nombre de salariés en 2020 du fait de la crise sanitaire, l'année 2021 est marquée par une reprise économique qui se traduit par une augmentation de 3 % entre 2019 et 2021.

Le tertiaire profite le plus de cette augmentation quand l'industrie voit son nombre de salariés diminuer.

Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

Evolution des tonnages produit sur la base des tonnages entrant en installation de traitement à périmètre constant - Moselle



Entre 2019 et 2021, on note une **baisse de 20 500 t** des tonnages de DAEndni entrant en installation des traitements. Cette baisse concerne particulièrement les métaux, et dans une moindre mesure les déchets en mélange. A noter l'augmentation des biodéchets, qui pourraient s'expliquer par la mise en place de tri à la source par certains professionnels, et des déchets de papiers et cartons qui pourrait s'expliquer par le recours accru aux commandes à distance.

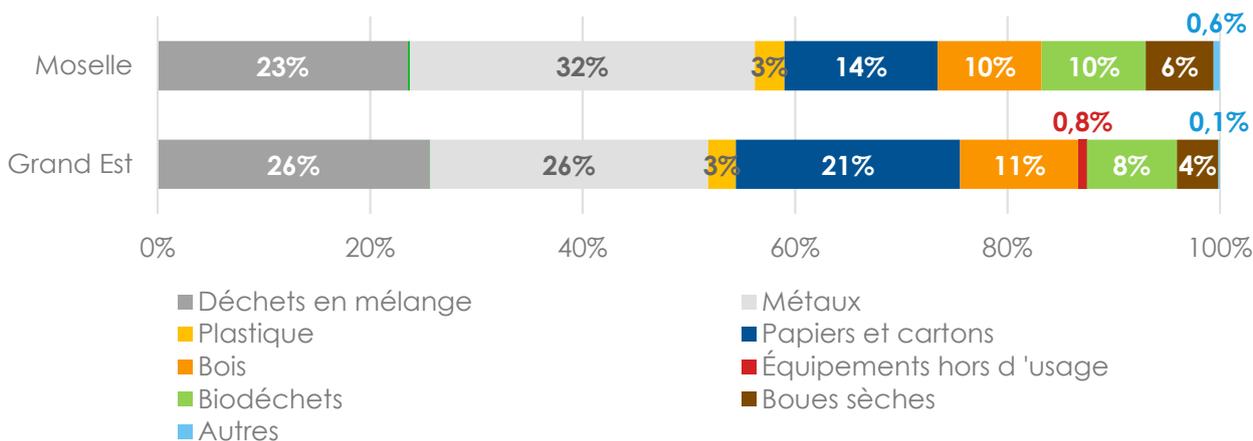
La production de DAEndni sur le département était estimée à 739 000 t en 2019. En ajoutant à cette baisse les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (+ 1 600 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (- 1 200 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2021 est estimé à **718 000 t**.

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2021 à **383 000 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Tonnages de DAEndni traités 2021 par type de déchets - Moselle

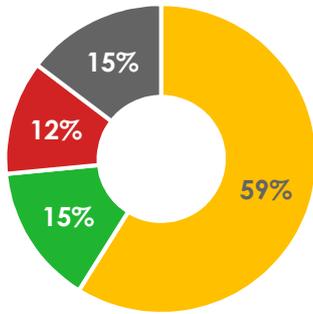


Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019. Les déchets en mélange sont sur-représentés par rapport à la répartition régionale, au détriment du papiers/cartons et des déchets en mélange.

Valorisation des tonnages identifiés

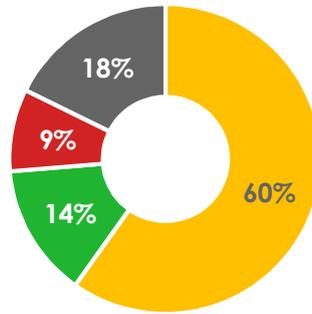
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2021 - Moselle



- Matière
- Organique
- Energétique
- Autre/Élimination

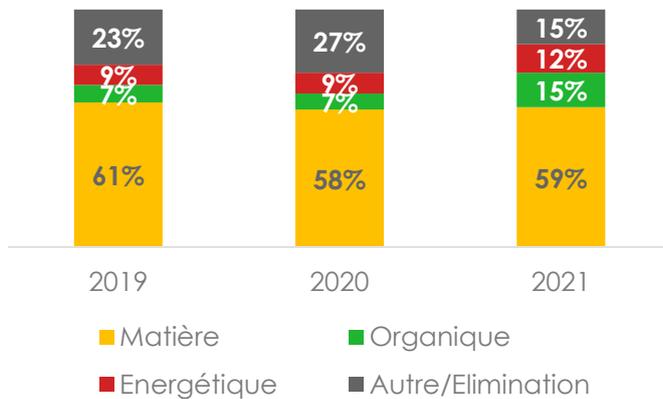
Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2021 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Energétique
- Autre/Élimination

La répartition départementale des tonnages par mode de valorisation est proche de la répartition régionale, avec notamment une part de valorisation matière et organique similaire. La valorisation énergétique est plus représentée, au détriment de l'élimination.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Moselle



Après une augmentation marquée de l'enfouissement en 2020, au détriment de la valorisation matière, les tonnages de DAEndni en provenant de Moselle retrouvent un profil de valorisation plus proche du profil régional, avec une augmentation de la valorisation organique au détriment de l'élimination.

Cette tendance est observée à l'échelle régionale, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la valorisation des biodéchets se développe, en lien avec l'obligation du tri à la source qui approche (5 t au 1^{er} janvier 2023, tous les producteurs au 1^{er} janvier 2024)